

# CHAMBRE DES MÉTIERS - FAVORISER UNE APPROCHE PROACTIVE

**Company name practices :** CHAMBRE DE COMMERCE

**Activity sector practices :** Autres activités de services

**Company category practices :** Secteur Public

## Description of the action practices

Proposition du télétravail sur une base temporaire

## Context practices

La Chambre des Métiers a assuré, sur demande d'un collaborateur en maladie prolongée, une solution pour accéder à ses fichiers professionnels à distance.

## Approach practices

Pour pouvoir bénéficier de cette organisation, les collaborateurs intéressés par le télétravail temporaire peuvent faire une demande à leurs responsables hiérarchiques qui engagent, par la suite, des discussions sur la faisabilité avec le service RH et éventuellement le médecin du travail. Il faut préciser que le télétravail est adapté pour certains cas, pour d'autres peut-être moins.

## Objectives practices

- Faciliter le retour au travail progressif, après une chirurgie, une maladie prolongée ou un accident.

## Impact practices

L'inclusion des collaborateurs absents pour une maladie prolongée ainsi qu'une valorisation des compétences des collaborateurs.

## « To do practices »

- Elaborer des solutions en concertation avec les parties prenantes, être à l'écoute des collaborateurs, valoriser les compétences existantes, absolument prendre en considération le moral des collaborateurs et garantir la préservation de leur état de santé.

## « Not to do practices »

En aucun cas imposer le télétravail temporaire, bien définir les objectifs et le cadre dès le début, impliquer toutes les parties prenantes dès le départ (RH, Responsables du service informatique, Responsable hiérarchique).

